



DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE ANNÉE 2026-2027

ENFANT A INSCRIRE:

NOM : Prénoms :

Né(e) le : / / Lieu de naissance :

Entre en classe de : Petite Section ☐ / Moyenne Section ☐ / Grande Section ☐
CP ☐ / CE1 ☐ / CE2 ☐ / CM1 ☐ / CM2 ☐

DÉROGATION : Si l'école demandée est hors du secteur d'habitation principale. (Commission de décision effectuée par le Service des Affaires Scolaires : Bd Marius Ollive 13850 GREASQUE, Tel : 04 42 69 86 47)

Ecole demandée :

CRITERES : Merci d'indiquer ici la raison justifiant votre demande de dérogation pour votre enfant

FRATRIE : ☐ Frère(s) ou sœur(s) scolarisé dans l'école demandée

Nom et Prénom(s) :
.....

RAISON PROFESSIONNELLE : ☐ .Un parent travaille sur la commune

Nom et secteur de travail :
.....

AUTRES MOTIFS (à préciser) :
.....
.....

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

A, le / / Signature des Responsables légaux :

NB : Le respect des secteurs scolaires est essentiel pour l'équilibre des effectifs des écoles de la ville de Gréasque. Les demandes de dérogation doivent donc rester une exception à la règle et ne sont accordées qu'au vu des motifs exposés et dans la limite des places disponibles, après accueil prioritaire des enfants du secteur.



Avis du Maire de la Commune de Gréasque

☐

AUTORISE

☐

N'AUTORISE PAS

Date : ----- / ----- / -----

Signature et Cachet

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE DÉROGATION HORS COMMUNE

- 1) **Document d'identité d'un représentant légal de l'enfant** (Carte Nationale d'Identité, Passeport)
- 2) **Photocopie intégrale du livret de famille**
 - **En cas de séparation :**
 - Autorisation écrite de l'autre parent avec photocopie de sa Carte Nationale d'Identité, et remplir attestation autorité parentale fournie par la ville.
 - **En cas de divorce :**
 - Jugement de divorce / décision du Juge aux Affaires Familiales précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1 photocopie du jugement : 1^{ère} et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)
- 3) **Justificatif de domicile au choix parmi les pièces suivantes uniquement :**
 - **Facture de moins de 3 mois :** gaz, électricité, téléphone fixe ou abonnement internet (box)
 - **Justificatif du Trésor Public :** dernier avis d'imposition sur le revenu de l'année en cours
 - **Autres pièces justificatives :** quittance de loyer (tamponnée et signée), ou un bail officiel.
 - **Si hébergement chez une tierce personne (1 photocopie de chaque pièce suivante) :**
 - **Attestation d'hébergement :** remplir l'attestation fournie par la ville
 - **Pièce d'identité de l'hébergeant**
 - **Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois** (voir liste ci-dessus)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Toute demande de dérogation obtenue pour la maternelle devra être renouvelée lors du passage en CP à l'école élémentaire.

BUREAU DES AFFAIRES SCOLAIRES

Bd Marius Ollive

13850 GREASQUE



Tél : 04.42.69.86.47 -



viescolaire@greasque.fr